

Inscriptions Scolaires

Année 2017-2018

Votre enfant est né en 2014 et entre en maternelle ?

Vous arrivez à Mornant ?



www.ville-mornant.fr

Service des Affaires Scolaires
scolaire@ville-mornant.fr

À Mornant, deux écoles vous accueillent

L'école maternelle du Petit Prince accueille 165 enfants de 3 à 6 ans répartis en 6 classes.

L'école élémentaire du Petit Prince accueille quant à elle 330 enfants répartis dans 13 classes.

Les deux établissements sont situés à proximité du centre-bourg avenue de Verdun.



Comment s'inscrire

dans les écoles maternelle et élémentaire publiques du Petit Prince ?

Étape 1 retirer la fiche d'inscription scolaire

Je télécharge la fiche d'inscription scolaire 2017-2018 sur le site Internet : www.ville-mornant.fr ou je la demande par mail à l'adresse scolaire@ville-mornant.fr.

Étape 2 s'inscrire en Mairie

Je sollicite un rendez-vous avec le service des affaires scolaires par mail à l'adresse : scolaire@ville-mornant.fr.
Un rendez-vous vous sera proposé en réponse (période des rendez-vous : du 4 au 28 avril)

Ce rendez-vous me permettra de :

- * Remettre ma «fiche d'inscription scolaire 2017-2018» remplie et accompagnée des pièces nécessaires (voir verso fiche inscription). Un certificat d'inscription sera établi.
- * Me renseigner sur la restauration scolaire et sur l'organisation de l'accueil périscolaire municipal.

Étape 3 prendre rendez-vous avec l'école

Je prends rendez-vous avec la direction de l'école concernée afin de procéder à l'admission. Je me présente à ce rendez-vous avec le certificat d'inscription ou le certificat de radiation (si mon enfant vient d'un autre établissement).

- * Pour l'école maternelle du Petit Prince, je choisis un rendez-vous sur l'agenda fixé par Mme Loiseau, directrice de l'école, lors de l'inscription en Mairie.

- * Pour l'école élémentaire du Petit Prince, je prends rendez-vous directement auprès de Mme Valeyre, directrice de l'école, au 04 78 44 01 93.